

**Zeitschrift:** Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et Jeunesse + Sport  
**Herausgeber:** École fédérale de sport de Macolin  
**Band:** 41 (1984)  
**Heft:** 11  
  
**Rubrik:** Jeunesse + Sport

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## Un nouveau chef cantonal J + S à Neuchâtel

Maurice Payot, inspecteur fédéral J + S

A la suite du décès de Bernard Lecoultre, le Conseil d'Etat de la République et Canton de Neuchâtel a mis son poste au concours, avec l'idée de modifier quelque peu l'organisation du service cantonal des sports auquel est rattaché le Service J+S. Les candidatures ont été très nombreuses. Après un examen minutieux et approfondi, le choix s'est porté sur Roger Miserez, collaborateur (chef technique) de Bernard Lecoultre déjà. On a donc fait confiance à quelqu'un de la maison, quelqu'un qui connaît bien le Mouvement J+S et qui est bien introduit dans les milieux sportifs du canton avec lesquels il a déjà eu de très nombreux et fructueux contacts, et par lesquels il est bien admis.



Il peut, dès lors, paraître paradoxal de souhaiter la bienvenue à Roger Miserez, puisqu'il y a treize ans qu'il est en fonction. Peut-être! Mais il est bien normal de le féliciter pour sa brillante nomination et de lui présenter des vœux de succès dans sa nouvelle fonction, un succès dont nous ne doutons pas, vu ses qualifications. Il est sans doute bon, aussi, de le présenter de façon plus précise à ceux qui ne le connaissent que mal ou pas encore. Roger Miserez est né le 14 août 1942. Il est originaire de Lajoux (JU), marié et père de deux enfants.

Après 7 ans d'écoles primaires et 2 ans d'écoles secondaires, il a fait, de 1958 à 1962, un apprentissage de mécanicien de précision chez Ed. Dubied & Cie, à Couvet. A côté de sa profession, il a suivi divers cours de préparation aux examens donnant droit au brevet de capacité pour l'enseignement de l'éducation physique, brevet qu'il a obtenu en 1967. Il est alors entré à l'Ecole régionale de Neuchâtel en qualité de maître de sport et il y a enseigné jusqu'en 1971, date de son arrivée au Service J+S. Soucieux de se perfectionner constamment, il a continué de suivre des cours, obtenant le titre d'entraîneur national diplômé du CNSE (Comité national pour le sport d'élite) délivré par l'ASS (Association suisse du sport), puis celui d'entraîneur du 2e degré international de la Fédération internationale de volleyball, à Séoul en 1973 et à Paris en 1978, enfin, le brevet d'instructeur suisse d'athlétisme. Il est, en outre, expert J+S dans les branches «condition physique» et «volleyball».

Mais il ne s'est pas contenté de décrocher des titres, il en a tiré aussitôt parti: il fut, en effet, pendant trois ans, entraîneur du Club d'athlétisme «Cantonal», entraîneur du VBC Neuchâtel-Sports de 1969 à 1984, entraîneur adjoint de l'équipe nationale féminine de volleyball de 1969 à 1971 et entraîneur principal de 1971 à 1981, enfin, directeur technique (poste à mi-temps) de la Fédération suisse de volleyball de 1977 à 1981.

Roger Miserez a été mis au bénéfice d'un nouveau cahier des charges précisant quelles sont dès lors ses tâches au Service cantonal des sports d'une part, à J+S d'autre part. Il sera, en outre, avec la collaboration du délégué à l'éducation physique scolaire, chargé de l'organisation de championnats scolaires, ce qui ne peut que contribuer à renforcer les contacts qui existent entre J+S et les écoles. Bonne route Roger! ■

### Branche sportive «ski»

Jean-Pierre Sudan

Selon la nouvelle structure de la formation des instructeurs suisses de ski, structure élaborée par l'Interassociation suisse pour le ski (IASS), le candidat qui a réussi l'examen du cours préparatoire *ne peut pas suivre le cours pour l'obtention du brevet ISS durant la même saison.*

Cette décision concerne les participants à l'examen d'admission aux cours d'experts ski J+S, en ceci: «La réussite de cet examen donne droit à la participation au cours d'experts J+S pendant la même année. Par contre, et contrairement au document 30.68.980, point 4, du manuel de l'expert (il sera modifié lors de la prochaine révision), elle n'autorise pas l'accès au cours final pour l'obtention du brevet ISS durant la même saison».

### Direction de la branche sportive «escrime»

Heinz Suter

**Denis Thiébaud** a quitté, le 1er juillet 1984, son poste d'entraîneur à la Fédération suisse d'escrime. Il doit aussi abandonner, par conséquent, son activité de chef de branche J+S.

C'est en automne 1980 que Denis Thiébaud a été chargé d'organiser la branche sportive «escrime»; cette tâche était accessoire à son travail d'entraîneur.

Excellent bilingue, entraîneur de club et de fédération, il a su instituer avec talent les structures de la branche et concevoir judicieusement les programmes d'enseignement.

Dans le cadre du cours des entraîneurs nationaux du CNSE, il a préparé des documents didactiques très précieux pour le manuel J+S. Nous le remercions sincèrement de son dévouement et de son esprit de collaboration.